



FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA

NUMERO
SPECIAL

OUVERTURE DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DE L'ORGANE COMMUNAUTAIRE DE CONCERTATION ET DE NEGOCIATION (OCCN) À LOMÉ



Des discours de haute portée qui situent les enjeux, périls et espoirs autour de l'ASECNA.

A lire en intégralité



N° SPECIAL

du 8 novembre 2022



FLASH INFOS

Panorama de l'actualité de l'ASECNA

ACTUALITE

OUVERTURE DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DE L'OCCN À LOMÉ

Lomé abrite depuis ce lundi 07 novembre et ce jusqu'au 19 novembre, une réunion extraordinaire de l'Organe Communautaire de Concertation et de Négociations (OCCN) de l'ASECNA. Pendant 15 jours les partenaires sociaux membres de cet organe ainsi que les représentants de 11 syndicats de contrôleurs aériens invités, seront en discussion avec la délégation de l'Administration de l'Agence autour d'un point unique, à savoir, la mise en œuvre des résolutions de la 70ème réunion du Comité des Ministres de l'ASECNA.



La cérémonie d'ouverture des travaux a été présidée à l'Hôtel Sarakawa, par Monsieur Affoh ATCHA-DEDJI, Ministre des Transports routiers aériens et ferroviaires, en présence du Directeur général de l'ASECNA, Monsieur Mohamed MOUSSA.

La tenue de ces importantes assises communautaires fait donc suite à la réunion du Comité des Ministres de l'ASECNA, en session extraordinaire, le 17 octobre dernier, à Dakar, pour analyser la situation liée aux mouvements de grève de contrôleurs de la circulation aérienne ayant

impacté du 23 au 25 septembre 2022 les services de navigation aérienne que rend l'Agence dans les espaces aériens qui lui sont confiés.

Lors de cette session, le Comité des Ministres a pris des résolutions, pour mieux garantir la continuité des services fournis par l'Agence, mais aussi, renforcer le dialogue social communautaire et préciser les modalités d'examen des doléances transmises par les travailleurs dans ce cadre.

En ouvrant les travaux, Monsieur Affoh ATCHA-DEDJI s'est fortement réjoui du choix de Lomé par



la Direction générale de l'ASECNA pour abriter ces assises, et a exprimé le souhait que les discussions qui seront menées, permettent de retrouver la sérénité et la paix sociale nécessaires à l'Agence, afin qu'elle continue d'assurer, avec réussite, sa mission de fourniture de services de navigation aérienne, au bénéfice de ses Etats membres, des compagnies aériennes et de la communauté aéronautique internationale toute entière.

Le Ministre a également salué la maturité du dialogue social à l'ASECNA et exhorté les partenaires sociaux conviés, notamment, les syndicats des contrôleurs aériens à faire preuve de rigueur et de professionnalisme dans les discussions, et de toujours avoir le souci particulier de maintenir et consolider l'excellence dans les prestations fournies par l'Agence

Pour sa part, le Directeur général de l'ASECNA est notamment revenu sur les secousses très fortes

vécues dernièrement par l'agence, au-delà des perturbations sociales, et notamment, relatives à la baisse des redevances aéronautiques en raison de la pandémie du coronavirus puis à la cyberattaque connue ces derniers mois. Malgré les gros dangers qui guettent l'ASECNA, Monsieur Moussa a toutefois renouvelé sa foi inébranlable en la capacité de l'Agence à relever tous les défis présents et futurs, grâce particulièrement, à la mobilisation toujours exceptionnelle de son personnel.

Enfin, Monsieur LAMIZANA Ahmed, Président du Bureau du Collectif des Représentants des Travailleurs (BCRT) a affirmé que l'ASECNA est l'accomplissement du « rêve panafricain et réaffirmé l'engagement des travailleurs- à servir ce dessein, martelant sa conviction qu'il n'y a aucun travailleur de l'Agence ou aucun africain digne de ce nom qui souhaite la disparition de ce précieux instrument communautaire.





DES MOTS ET DES ACTES QUI RASSURENT

Cette réunion extraordinaire de l'OCCN revêt un cachet fort particulier d'autant qu'elle est convoquée à la demande du Comité des Ministres pour arrondir les angles et permettre à l'ASECNA de retrouver sa sérénité d'antan. L'entame de ces assises est de ce point rassurante à plus d'un titre. Au-delà des discours apaisants et rassembleurs prononcés, des actes simples mais d'une haute portée

symbolique allument la flamme de l'espoir quant à l'atteinte de résultats attendus le 19 novembre prochain, à l'issue des travaux. Nous vous proposons, en guise d'illustration, d'apprécier ce cliché sympathique partagé entre le Directeur général, le Directeur des Ressources humaines, M. Ceubah GUEPINA et les représentants des 11 syndicats de contrôleurs aériens invités.

UNE « ASECNienne » DU TOGO MET SON TALENT AU SERVICE DE LA PAIX SOCIALE.



Madame GUETOU née AKUE-ATSAH Adolé Eva Essenam est Chef Unité Facturation à la Représentation au Togo. Pour les besoins de l'OCCN, elle a arboré une autre casquette, celle d'artiste pour, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture, chanter les vertus de l'unité, de la solidarité et du consensus. Cette belle chanson très contextualisée, inspirera sur fond de plaisanterie, M. Lamizana, Président du BCRT de demander au Directeur Général que le Règlement n° 3 soit modifié pour récompenser les talents cachés. En tout état de cause, le soir du 19 novembre nous édifiera si les mots sages et rassembleurs de notre collègue-chanteuse trouveront un écho dans le compte rendu habituel qui sanctionne l'issue des travaux de l'OCCN.

**DISCOURS MONSIEUR AFFOH ATCHA-DEDJI,
MINISTRE DES TRANSPORTS ROUTIERS, AÉRIENS ET FERROVIAIRES**

Monsieur le Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile,

Monsieur le Directeur Général de l'Agence pour la Sécurité de la Navigation aérienne en Afrique et à Madagascar,

Mesdames, Messieurs les directeurs généraux et Responsables des entités de la plate-forme aéroportuaire de Lomé,

Monsieur le Représentant de l'ASECNA auprès de la République Togolaise,

Monsieur le Président du Bureau du Collectif des Représentants des Travailleurs de l'ASECNA,

Mesdames et Messieurs les Représentants des travailleurs de l'ASECNA,

Honorables invités, en vos rangs, titres et grades respectifs,

Chers amis des médias,

Mesdames et messieurs.

Une fois encore, le Togo notre cher pays a l'honneur d'abriter la réunion de l'Organe Communautaire de Concertation et de Négociation, après celle de 2019, dans ce même Hôtel SARAOKAWA. Nous en sommes fiers et très honorés.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier Monsieur le Directeur Général de l'ASECNA, Monsieur Mohamed MOUSSA pour ce choix.

Tout en rendant grâce à Dieu pour cette rencontre, je voudrais, au nom du Président de la République, Son Excellence Monsieur



Faure Essozimna GNASSINGBE, souhaiter à toutes les délégations ici présentes, la cordiale bienvenue à Lomé, notre capitale.

**Mesdames et Messieurs,
Honorables invités,**

Comme vous le savez, dans son effort de développement du secteur aérien, notre pays le TOGO s'est vu confier la délicate mission de mettre en œuvre l'opérationnalisation du Marché Unique du Transport Aérien en Afrique, le MUTAA, par le biais du leadership et de l'engagement personnel de son Champion, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE.

Les efforts du Togo, qui n'ont pas été ménagés, ont permis de porter à ce jour à 35, le nombre de pays signataires, alors qu'au lancement, 21 pays étaient dénombrés. Ces adhésions représentent 85% du trafic aérien en Afrique.

En outre, le Togo sous la houlette du Président

**DISCOURS MONSIEUR AFFOH ATCHA-DEDJI,
MINISTRE DES TRANSPORTS ROUTIERS, AÉRIENS ET FERROVIAIRES**

de la République, a élaboré une feuille de route gouvernementale 2020-2025, dont l'une des ambitions, est de créer un hub logistique d'excellence et un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région. Pour ce qui relève de cet axe stratégique, le gouvernement apprécie l'accompagnement de l'ASECNA dans son effort de modernisation des infrastructures aéroportuaires et dans l'amélioration continue des services de la navigation aérienne dans son espace aérien.

Il ne pouvait en être autrement car, dans les jours à venir, deux projets de modernisation de nos aéroports de Lomé et de Niamtougou, deux projets de grande envergure chiffrés à plus de huit milliards de francs CFA, financés en totalité par l'ASECNA, seront inaugurés. Il s'agit de la construction de nouvelles centrales électriques et de la modernisation des systèmes de balisage des deux aéroports.

**Mesdames et Messieurs,
Honorables invités,**

De ce qui précède, je peux vous assurer que le Togo suit avec intérêt l'actualité de l'ASECNA notamment les derniers remous. Pour rappel, du 24 juin au 5 juillet 2019, s'était tenue dans cette même salle, une réunion de l'OCCN qui avait à son ordre du jour, l'examen du projet du nouveau système de rémunération, basé sur la pesée des postes, couplé avec un régime indemnitaire allégé.

Ce nouveau système de rémunération qui fait partie intégrante du Contrat d'Entreprise, signé en 2018 entre la direction générale et les partenaires sociaux, s'inscrit dans la dynamique de doter l'Agence de tous les instruments de gestion compatibles avec son nouveau Statut International consacré par la convention de Libreville.



Ce nouveau Statut confère à l'ASECNA des privilèges comme ceux de toute organisation internationale mais lui impose également, des règles de travail et de conduite particulièrement exigeantes qui doivent être prises en compte.

**Mesdames et Messieurs,
Honorables invités,**

Force est de constater que ce nouveau système de rémunération fait partie des points inscrits à l'ordre du jour de la présente réunion, suite aux résolutions du dernier Comité des ministres de l'ASECNA parce qu'il fait partie des revendications ayant amené à la grève du 23 au 25 septembre 2022 par une partie des contrôleurs aériens de l'Agence. Je voudrais féliciter l'ASECNA dans cette démarche de concertation avec son personnel, gage de sécurité, de sûreté et de paix sociale.

Permettez-moi également de saluer les efforts de la Direction Générale, de ses partenaires et du personnel, qui n'ont ménagé aucun effort pour dérouler le plan de contingence ayant permis d'assurer la continuité de la fourniture des services de la navigation aérienne aux usagers pendant la grève d'une partie des contrôleurs de l'Agence.

**DISCOURS MONSIEUR AFFOH ATCHA-DEDJI,
MINISTRE DES TRANSPORTS ROUTIERS, AÉRIENS ET FERROVIAIRES**

Cette grève relève d'une question existentielle pour l'Agence. Les perturbations intervenues étaient de nature à compromettre la sécurité dans les espaces aériens pour lesquels les Etats ont pris des engagements vis-à-vis de l'OACI malgré les efforts des autorités pour l'éviter. Elle est intervenue dans un contexte difficile pour les Etats car, elle est survenue au moment où :

- nos Etats se relèvent économiquement des ravages de la pandémie covid 19,
- la plupart des Etats sont engagés dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ;
- certains Etats déploient d'importants efforts pour moderniser le secteur de l'aviation civile, et
- l'ASECNA se positionne comme le fournisseur de services de la navigation aérienne du futur à l'échelle du continent africain.

C'est pourquoi, j'ose espérer que ce nouveau cadre de discussions permettra à l'Agence de retrouver la sérénité et la paix sociale pour continuer à assurer fort utilement, sa mission de sécurité de la navigation aérienne, au bénéfice de la communauté aéronautique internationale, régionale, de nos Etats respectifs et bien sûr des usagers. La culture du dialogue social à l'ASECNA est déjà vieille de plus de trois décennies. J'ai donc foi que cette deuxième réunion de Lomé apportera une solution durable pour les partenaires que vous êtes.

Je vous exhorte par conséquent, les partenaires que vous êtes, notamment les syndicats des contrôleurs aériens invités aux discussions, à examiner en toute responsabilité et professionnalisme les différents points qui seront abordés avec



un seul souci : celui de faire de l'ASECNA, un pôle d'excellence qui accomplit à la satisfaction des parties prenantes à savoir la communauté aéronautique internationale, régionale, celle de ses Etats membres et des usagers, les missions qui lui sont assignées par les Etats membres.

**Mesdames et Messieurs,
Honorables invités,**

Pour terminer, je voudrais partager avec vous ce proverbe, je cite : « Si tu veux aller vite, marche seul mais si tu veux aller loin, marchons ensemble. ». J'ose espérer que la quiétude sociale sera au rendez-vous entre travailleurs et employeur au sortir de ces assises, afin de permettre à l'ASECNA de continuer à avancer sûrement, dans sa noble mission.

Je souhaite plein succès aux travaux de l'OCCN à Lomé et un agréable séjour à nos hôtes en terre Togolaise.

Je déclare donc ouverte la réunion extraordinaire de l'OCCN. Que Dieu bénisse vos travaux.

Merci de votre aimable attention.

**DISCOURS DE MONSIEUR MOHAMED MOUSSA,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ASECNA**

**Monsieur le Ministre des Transports Routiers,
Aériens et Ferroviaires,**

**Monsieur le Secrétaire Général du Ministère des
Transports Routiers, Aériens et Ferroviaires,**

**Monsieur le Directeur Général de l'Agence
Nationale de l'Aviation Civile du Togo,**

**Mesdames et messieurs les Cadres dirigeants
de l'ASECNA ;**

**Monsieur le Président du Bureau du Collectif
des Représentants des Travailleurs de l'ASECNA,**

Mesdames et messieurs les participants à l'OCCN,

Distingués invités ;

Mesdames et messieurs ;

C'est pour moi un honneur de prendre la parole à l'ouverture de cette session extraordinaire de l'Organe Communautaire de Concertation et de Négociation (OCCN) dont les travaux sont prévus à Lomé du 7 au 19 novembre 2022.

Permettez-moi avant tout, de souhaiter la cordiale bienvenue à tous les participants et adresser nos remerciements et notre profonde gratitude à **Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE**, Président de la République Togolaise, Chef de l'Etat, au **Gouvernement** et au **peuple togolais**, pour la légendaire hospitalité togolaise et l'accueil chaleureux qui nous a été réservé.

Monsieur le Ministre,

Votre présence parmi nous témoigne à



suffisance de votre engagement personnel ainsi que celui de votre pays à soutenir constamment l'ASECNA dans sa mission qu'elle assure en faveur de la communauté aéronautique internationale pour le compte des Etats membres.

Je vous en remercie.

Mesdames et messieurs ;

Les assises de l'OCCN qui débutent ce matin se déroulent à un moment inédit de la vie de notre Agence, marquée notamment par des remous sociaux majeurs enregistrés au cours de ces derniers mois.

Ces mouvements sociaux ont sérieusement entamé l'image de l'Agence sur la scène internationale. Ils ont également causé des lésions et des blessures internes et externes difficilement réparables.

C'est ainsi que, après la tenue des deux sessions extraordinaires du comité des Ministres par visioconférence, une session extraordinaire en présentiel s'est tenue le 17 octobre 2022.

**DISCOURS DE MONSIEUR MOHAMED MOUSSA,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ASECNA**

Ces réunions ont donné lieu à plusieurs résolutions dont trois d'entre elles se rapportent au cadre communautaire du dialogue social en vigueur à l'Agence. Il s'agit de la raison essentielle de la convocation de la présente session extraordinaire de l'OCCN prévue à Lomé du 07 au 19 novembre 2022 avec l'objectif de donner suite aux résolutions prises par le Comité des Ministres.

En ce moment où nous tenons cette réunion extraordinaire de l'OCCN à la demande du Comité des Ministres, organe suprême de l'Agence, je suppose que l'orage est passé et que la sérénité est de retour au sein de l'Agence.

Les points inscrits à l'ordre du jour de cette réunion seront examinés avec toute la rigueur nécessaire dans un esprit constructif.

**Monsieur le Ministre,
Mesdames, Messieurs,**

Au mois de septembre 2022, L'ASECNA a subi simultanément trois attaques :

1. une crise sociale du fait du mouvement de grève,
2. une cyberattaque ransomware qui a impacté notre informatique de gestion,
3. une mobilisation des usagers et des bailleurs de fonds contre notre plan stratégique.

L'ASECNA a donc subi un tremblement de terre qui l'a jeté en pâture aux appétits divers et à l'opinion publique comme jamais de toute sa riche histoire depuis soixante-trois ans.

Pour pouvoir maîtriser la cyberattaque, nous avons immédiatement mis en place une cellule de crise qui a permis de déclencher

nos procédures de sécurisation des systèmes et de résilience. Cela a permis une reprise progressive de l'ensemble des activités impactées et des dispositions sont en cours pour l'optimisation de la sécurité de l'ensemble du système d'information de l'Agence.

C'est le lieu ici de saluer le professionnalisme de nos équipes, mais également d'appeler les uns et les autres au sens de responsabilité car ceux qui ont commandité ces actes visant à déstabiliser le dispositif fonctionnel de l'Agence sont toujours aux aguets et prêts à nous poignarder de nouveaux.

Ils ont en effet suscité et profité de quelques soubresauts internes, largement médiatisés sur les réseaux sociaux, pour nous attaquer. Rien ne pouvait arrêter ces attaques, même pas la force de la loi, tellement ils étaient sûrs de leur puissance financière et de leurs soutiens politiques. Mais comme vous le savez tous, seul DIEU est puissant et miséricordieux.

Les principaux acteurs des trois attaques simultanées contre l'Agence ont été identifiés et des poursuites judiciaires seront bientôt lancées contre les auteurs, co-auteurs et complices de ces attaques sournoises et morbides contre l'ASECNA. Deux auteurs officiels de cette déstabilisation sont déjà mis hors d'état de nuire.

Mais le plus grave est que cette déstabilisation a été programmée dans la durée et vise trois objectifs majeurs :

1. MORCELLER L'ASECNA
2. COUPER L'ASECNA DES BAILLEURS DE FONDS MAJORS (comme en 2016)
3. DRESSER LES USAGERS CONTRE L'AGENCE (contestation des redevances)

À la suite de toutes ces manœuvres, les prévisions les plus optimistes pour se remettre des dégâts causés à l'Agence sur

**DISCOURS DE MONSIEUR MOHAMED MOUSSA,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ASECNA**



le plan financier seront de plusieurs années et seront convenablement déterminées après l'évaluation de la cyberattaque. Cette cyberattaque entraîne immédiatement un retard de facturation d'au moins trois (3) mois et **un retard de recouvrement pouvant atteindre six (6) mois. L'ASECNA est donc profondément blessée.** Je vous le dis en toute responsabilité : **le destin de notre Agence se joue maintenant.**

Les enjeux financiers seront examinés par le conseil d'administration de décembre prochain.

Les conséquences politiques sont également très importantes et seront traitées par le Comité des Ministres.

Les faits de **déstabilisation** tels que rapportés me semblent importants pour leur prise en charge par tous les **travailleurs qui ont toujours œuvré pour la défense de notre organisation communautaire dans les moments difficiles.**

Mesdames, Messieurs,

Comme vous le savez, la crise sanitaire liée à

la maladie à Coronavirus a plongé des familles entières dans le deuil et le désarroi social avec un impact grave sur les –finances de notre organisation du fait de la baisse drastique des redevances aéronautiques. Elle a également eu des conséquences significatives sur le défi– relatif à la modernisation technologique qui aurait permis à l'Agence d'optimiser ses services.

Cette pandémie a également **impacté le pouvoir d'achat des travailleurs** et la guerre en Ukraine est venue accentuer la baisse du pouvoir d'achat des travailleurs dans nos différents États membres. **Nous en sommes pleinement conscients et nous devons agir pour concilier les équilibres macro-économiques et les intérêts des travailleurs de l'Agence.**

**Monsieur le Ministre,
Mesdames, Messieurs,**

Au moment où démarre cette importante réunion consacrée à traduire dans les faits les résolutions du comité des Ministres qui ont confié à l'OCCN la charge de mener la réflexion collective visant à trouver **une issue heureuse aux remous sociaux**, je voudrais

**DISCOURS DE MONSIEUR MOHAMED MOUSSA,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ASECNA**



rappeler que la **paix sociale constitue un gage de sérénité pour l'accomplissement de la mission de service public de sécurité aérienne confiée à l'Agence.**

Il nous faut donc avoir un sens plus grand de responsabilité pour que chaque partie prenante puisse jouer sa partition dans l'esprit et la volonté de travailler en harmonie et en confiance.

En ce qui concerne la demande du Comité des Ministres relative au renforcement du dialogue social communautaire, il revient

aux participants à la présente réunion extraordinaire de l'OCCN de mettre ensemble leur intelligence et leur génie créateur pour inventer un nouvel élan permettant de concilier les différentes positions permettant d'aboutir à **un modèle de dialogue social communautaire intégrateur, incontestable et digne du statut international de l'Agence. Mais vous savez tous que : « pour faire des grandes choses, il faut des grands gommés ». C'est là un très grand défi pour notre OCCN.**

Avant de terminer, je voudrais vous rassurer de toute ma disponibilité et de mon attachement à notre dialogue social et témoigner ici, de l'importance qu'attachent les instances statutaires à la préservation de notre modèle de dialogue social, dans un esprit de responsabilité partagé entre tous les partenaires sociaux, **dont chacun doit assumer son rôle dans l'intérêt supérieur de l'Agence, surtout en cette période de crises multiformes.**

Restons dans la dynamique de ma triptyque « DIALOGUE – EFFICACITE – PERFORMANCE ».

Vive l'ASECNA,

Nous sommes ensemble.

**DISCOURS MONSIEUR LAMIZANA AHMED,
PRÉSIDENT DU BUREAU DU COLLECTIF DES REPRÉSENTANTS DES TRAVAILLEURS**

**Monsieur le Ministre des Transports Routiers,
Aériens et Ferroviaires de la république Togolaise,**

**Monsieur le Directeur de l'Agence Nationale de
l'Aviation Civile du Togo,**

Monsieur le Directeur Général de l'ASECNA,

Madame le Contrôleur Financier

**Monsieur le Directeur des Ressources Humaines
de l'ASECNA,**

**Messieurs les Représentants de l'ASECNA auprès
des pays membres,**

**Mesdames et Messieurs les Représentants de
l'Administration de l'ASECNA,**

**Distingués invités en vos rangs et grades
respectifs,**

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Camarades Représentants des Travailleurs,

C'est un immense et réel honneur pour moi de prendre la parole au nom des Représentants des travailleurs, à l'occasion de cette cérémonie d'ouverture de la réunion extraordinaire de l'Organe Communautaire de Concertation et de Négociation du Contrat d'entreprise convoquée spécialement par le Comité des ministres, organe suprême de décision de l'ASECNA, pour vous délivrer le message de tous les travailleurs de notre Agence.

Permettez-moi, d'abord, de me réjouir de la présence de toutes ces délégations sur la belle terre si hospitalière et si chaleureuse du Togo. Si nous sommes aujourd'hui à Lomé



pour les besoins de cette réunion de ces assises, ce n'est nullement le fruit du hasard. En effet, les prises de décisions courageuses et historiques, qui ont toujours marqué la fin

de nos travaux dans cette belle cité, en font une destination traditionnelle et naturelle pour l'organisation de cette réunion de l'OCCN si extraordinaire. De plus, comment ne pas être inspiré par les lieux, quand il s'agit du pays du président Faure Gnassingbé, Champion du MUTAA (Marché Unique du Transport Aérien en Afrique), pour les acteurs du domaine aéronautique que nous sommes ?

C'est le lieu pour moi de remercier et de féliciter Monsieur le Représentant du Togo

DISCOURS MONSIEUR LAMIZANA AHMED,

PRÉSIDENT DU BUREAU DU COLLECTIF DES REPRÉSENTANTS DES TRAVAILLEURS

ainsi que le comité d'organisation pour la qualité du travail abattu en un temps record, afin de permettre la tenue de ces assises dont l'importance n'échappe à personne n'est plus à démontrer.

**Monsieur le Ministre,
Monsieur le Directeur Général de
l'ASECNA,**

Il n'y a pas un seul travailleur de l'ASECNA qui souhaiterait la disparition de l'ASECNA ; mieux, j'ai la ferme conviction qu'il n'y a pas un africain digne de ce nom, qui souhaiterait voir cette belle institution disparaître.

L'ASECNA compte aujourd'hui près de 8000 travailleurs dans 17 Etats membres ; elle contribue fortement à l'essor, à la stabilité économique de ces états membres et à l'épanouissement de plusieurs milliers d'agents dont les familles dépendent directement ou indirectement de son existence.

Au-delà du joyau de technologie légué par nos aînés que nous devons préserver à tout prix, cette institution internationale est surtout un outil complet d'intégration entre peuples de cultures diverses et un modèle unique de coopération Sud-Sud ; la concrétisation du rêve panafricain des pères fondateurs de nos états.

En effet, l'ASECNA c'est l'accomplissement parfait du rêve panafricain de leader tel que Kwame Nkrumah ; Modibo Keita, Cheick Anta Diop, Seni Kountché, Marien Ngouabi, Patrice Lumumba, Thomas Sankara ; Amical Cabral ; Julius Nyerere etc....nous générations actuelles, héritiers de ce lourd fardeau, avons le devoir moral et intellectuel d'assurer sa pérennité et de perpétuer ce rêve à l'infini.

La crise que traverse notre Agence actuellement, a fondamentalement ébranlé un des socles, sinon le plus important, à savoir le

levier du dialogue social, sur lequel l'ASECNA s'est toujours reposée pour projeter son développement et sa croissance. Aujourd'hui, si ce levier semble être en crise, il ne faut surtout pas oublier de savoir son histoire.

Il nous paraît important d'appréhender cette histoire avec beaucoup de philosophie pour ne pas jeter le bébé avec l'eau du bain.

Aussi, devrions-nous nous poser les bonnes questions, à savoir :

- Est-il possible d'oublier le passé si l'on veut se donner un avenir ?
- Est-il possible d'oublier celui que l'on a été hier, pour être demain celui que l'on veut devenir ?
- Ou encore tout simplement, comment devrions pérenniser notre ASECNA et nous projeter dans le futur ?

À l'évidence, le dialogue social communautaire a inéluctablement assuré la stabilité et la paix à l'ASECNA depuis plus de 30 ans. Bâti dans son format actuel, à savoir avec l'OCCN (Organe communautaire de concertation et de négociation) composé de représentants des travailleurs plénipotentiaires choisis démocratiquement et librement et surtout en toute transparence, selon le principe égalitaire des pays membres pour conclure un pacte social couvrant tous les aspects financier, économique, social et opérationnel de l'Agence. l'OCCN a permis de faire des bons qualitatifs et essentiel déterminants en matière de conditions de vie et de rémunération des travailleurs.

Certes, l'OCCN a vécu des moments de faiblesse, et reste donc, certainement, perfectible. Cependant, le bilan de l'OCCN affiche des résultats si probants que nous ne pouvons pas nous permettre le luxe de sa disparition.

**DISCOURS MONSIEUR LAMIZANA AHMED,
PRÉSIDENT DU BUREAU DU COLLECTIF DES REPRÉSENTANTS DES TRAVAILLEURS**

Tous les acquis sociaux chèrement obtenus après des luttes syndicales âpres ont eu pour témoin cadre l'OCCN. On peut citer sans être exhaustif :

- ➔ Le statut unique et le code de rémunération du personnel de l'ASECNA
- ➔ La prise en compte des indemnités de logement exceptionnel
- ➔ Le système de promotion exceptionnelle et unique
- ➔ La politique de l'habitat avec des prêt internes aux agents
- ➔ L'assurance maladie pour tous les agents
- ➔ L'octroi des primes de licence et de qualification
- ➔ Le bon exceptionnel de la rémunération avec l'étude sur le cout de la vie et l'égalisation des pouvoir d'achat
- ➔ Le système d'indemnisation de la cessation d'activité
- ➔ Les retraite complémentaire RC1 et RC2

Tous ces acquis précieux et parfois uniques en leur genre ont été obtenus au sein de à l'OCCN.

C'est consciente de cela que la 70ème réunion du Comité des ministres convoquée en session extraordinaire, a décidé de renforcer le dialogue social communautaire et, par-là, aussi l'OCCN à travers l'adoption de deux résolutions majeures pour définitivement

sortir de cette crise sociale.

Très chers camarades Représentants des travailleurs,

L'ASECNA est une famille composée de plusieurs corps de métiers qui travaillent à la chaîne, c'est à dire qui exerce un travail complexe décomposé en tâches élémentaires, qui s'exécutent de manière successive où chaque titulaire de tâche se voit assigner un poste interdépendant l'un de l'autre. Jamais un contrôleur, un pompier, un agent AIM, un agent facturation, un agent météo, un agent TELECOM, un maintenancier ou un agent de l'administration ne saurait être dans une position d'antagonisme l'un avec l'autre. Bien au contraire !

Ne cédon, donc, pas à une conception manichéenne de l'ASECNA, où il existerait d'un côté des saints qui sont dans la vérité et le droit chemin et de l'autre côté des démons qui sont dans les ténèbres. L'ASECNA embrasse plusieurs peuples et est riche de plusieurs communautés et de plusieurs cultures. Les travailleurs de l'ASECNA constituent donc cette grande famille, ce melting-pot à l'africaine où des valeurs africaines d'hospitalité, de justice, de vérité et d'équité devraient nous rassembler autour d'une cause commune. J'invite et j'exhorte l'ensemble de tous les travailleurs de l'ASECNA à la cohésion, à l'harmonie et à toujours privilégier le dialogue et la concorde.

Le BCRT est fier de représenter tous les corps métier dans la solidarité, la justice, l'équité et la vérité, mais surtout aussi de travailler pour cette union sacrée de tous les travailleurs. Pour ce faire, nous appelons tous les corps

**DISCOURS MONSIEUR LAMIZANA AHMED,
PRÉSIDENT DU BUREAU DU COLLECTIF DES REPRÉSENTANTS DES TRAVAILLEURS**

de métier à l'humilité et à la sagesse pour une ASECNA encore plus forte.

Monsieur le Ministre,

Monsieur le Directeur General ;

Après la crise de la pandémie de la COVID-19 ou les travailleurs de l'ASECNA ont consenti a donné une partie de leur rémunération pour sauver l'ASECNA et la crise de la guerre en Ukraine avec comme corolaire l'inflation dans le monde et particulièrement en Afrique, les travailleurs de l'ASECNA ont été durement éprouvés et leur pouvoir d'achat a considérablement baissé. Il serait judicieux est impératif que

des mesures audacieuses, concrètes et historiques soient prises pour améliorer nettement la rémunération des travailleurs de l'ASECNA. Nous avons espoir que le Directeur General, toujours ouvert au dialogue et qui a d'ailleurs érigé le dialogue social comme un des piliers essentiels de sa politique de gouvernance entende cet appel. Pour avoir aussi occupé pratiquement toutes les fonctions essentielles de l'Agence,

qui il dispose d'une fine connaissance de l'ASECNA, et connaît, mieux que quiconque, les rouages de son fonctionnement. Nous ne doutons point qu'il saura faire preuve du génie attendu pour trouver les moyens nécessaires à la satisfaction de cette attente forte des travailleurs.

C'est sur ces mots d'espoir que je voudrais terminer mon propos, tout en saluant la présence effective du ministre des transports terrestres, aériens et ferroviaires de la république togolaise, qui rehausse l'éclat de cette cérémonie d'ouverture, mais aussi le remercier solennellement pour son implication personnelle et les efforts fournis, de concert avec l'ensemble de ses pairs ministres, pour sortir l'ASECNA de crise.

Vive les Travailleuses et Travailleurs de l'ASECNA !

Vive l'ASECNA, unie et prospère !

Je vous remercie !!



**DISCOURS MONSIEUR SUMSA KOMLA AMEWOKPO,
REPRÉSENTANT DE L'ASECNA AU TOGO**

**Monsieur le Ministre Des Transports
Routiers, Aériens et Ferroviaires ;**

**Monsieur le Directeur Général de
l'ANAC du Togo, Administrateur de
l'ASECNA**

**Monsieur le Directeur Général de
l'Agence pour la Sécurité de la
Navigation Aérienne en Afrique et à
Madagascar (ASECNA),**

**Monsieur le Président du Bureau
du Collectif des Représentants des
Travailleurs de l'ASECNA,**

**Mesdames et Messieurs les
Représentants des travailleurs
de l'ASECNA et des Associations
Professionnelles,**

**Messieurs les secrétaires généraux des
syndicats des contrôleurs de l'ASECNA
;**

**Distingués invités en vos rangs, titres
et grades, tout protocole respecté,**

Chers Collègues

Chers amis des médias,

Mesdames et messieurs

C'est une joie immense et un honneur pour moi de prononcer ce discours de bienvenue devant cette auguste assemblée à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la réunion extraordinaire de l'Organe Communautaire de Concertation et de Négociation (OCCN) de l'ASECNA.

Je voudrais, au nom du personnel de la



Représentation de l'ASECNA auprès de la République Togolaise et en mon nom propre, vous souhaiter la chaleureuse et cordiale bienvenue en terre Togolaise, une terre d'accueil et de paix.

Nous disons localement : (WOEZON, KABITE, etc).

Permettez-moi, après ces salutations d'usage, d'exprimer, à Monsieur le Directeur General, ma profonde gratitude pour la confiance qui est faite à notre Représentation d'organiser à nouveau cette grande réunion de l'OCCN après celle de 2019.

Mesdames et Messieurs,

Par la volonté renouvelée des Etats membres, L'ASECNA continue de jouer un rôle essentiel d'intégration africaine au service du développement et de la sécurité du transport aérien. Acteur de référence du développement d'un ciel africain sûr, elle a toujours su construire des rapports de confiance avec ses clients, bailleurs, fournisseurs et Etats membres. Nous devons travailler inlassablement pour poursuivre les

**DISCOURS MONSIEUR SUMSA KOMLA AMEWOKPO,
REPRÉSENTANT DE L'ASECNA AU TOGO**

missions à l'ASECNA. C'est pourquoi les derniers remous enregistrés ne sont que des défis à relever.

Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, les bases institutionnelles de notre Agence ont connu des évolutions depuis la Convention de Saint Louis en 1959, pour aboutir à la Convention de Dakar révisée, adoptée à Ouagadougou, au Burkina Faso et signée à Libreville en République gabonaise le 28 avril 2010. Ces changements visent à améliorer la gouvernance de l'ASECNA pour l'inscrire dans la quête permanente de l'excellence.

Loin de se satisfaire de ces évolutions positives, les instances statutaires de l'agence et la Direction General, ont impulsé la création d'un Organe Communautaire de Concertation et de Négociation (OCCN).

En effet, l'ASECNA a développé une longue tradition de dialogue avec son personnel, qui favorise un climat social apaisé au sein de l'entreprise. A travers ce socle solide de partenariat social, les parties traduisent leur volonté d'assurer la mission de sécurité de la navigation aérienne dans les meilleures conditions conformément à la réglementation en vigueur et aux attentes des usagers et des Etats membres.

L'OCCN est le seul et unique lieu où se discutent toutes les revendications à caractère social. Je voudrais remercier le comité des

ministres et tous les partenaires notamment les syndicats de contrôleurs aériens qui ont compris que nous pouvons trouver toutes les solutions à nos problèmes au sein de ce cadre.

Mesdames et Messieurs,

Mon équipe et moi ne ménagerons aucun effort pour faire de cette réunion cruciale dans la vie de notre Agence une parfaite réussite. Je vous saurais gré, par avance de votre indulgence pour les insuffisances et imperfections qui adviendraient notre organisation.

Pour terminer, je vous laisse en méditations ces vers tirés du 3e couplet de notre hymne national Terre de nos aïeux

«...Unissons nos efforts, sur l'immense chantier ;

D'où naitra, toute nouvelle, la grande humanité ; »

Mesdames et Messieurs,

Le sol togolais qui vous accueille, pour ce grand chantier vous invite à unir vos efforts pour faire naitre, toute nouvelle, la grande ASECNA.

Plein succès aux travaux.

Je vous remercie.





Siège Social

32-38 avenue Jean Jaurès B.P 3144

Tel : (221) 33 849 66 00

Fax (221) 33 823 46 54

Délégation à Paris

75 RUE La BoÉTIE – 75 008 PARIS

TEL : (331) 44 95 07 18

Fax : (331) 42 25 73 11

Délégation auprès de l'OACI

999, UNIVERSITY STREET – SUITE 740

MONTRÉAL – QUÉBEC – H3C 5J9

TEL : (1514) 954 83 87

Fax : (1514) 954 15 8151

Délégation auprès de l'Union Africaine

**LUKE RESIDENCE, VILLA n°B185_3, SUB
CITY Yeka, ADDIS ABABA, Kebele 20/21,**

TEL : +251983934191.